

Crise Covid-19 : Quel plan de relance pour l'agriculture et l'agroalimentaire normands ?

Mai 2020

Aide à la décision

Ce document est à destination des décideurs politiques, institutionnels et économiques pour construire en lien avec l'Etat, la Région et les Collectivités un plan de relance pour l'agriculture et l'agroalimentaire normands.

Objectif de cette note : Tracer les grandes lignes et questions à date, concernant la mise en œuvre d'un plan de relance de l'économie après deux mois de confinement.

Les impacts et la réponse à ces effets vont s'étaler dans le temps. Il y a en effet au moins 4 horizons : celui de la fin du confinement (mi-mai – début juin), celui de la fin de l'épidémie (6 mois ?), celui de la fin de la méfiance (reprise des voyages à l'étranger par exemple) et celui de l'oubli total. Ces propositions se situent sur le terme qui court de la fin du confinement à la fin de l'épidémie.

En continuité avec la note périodique de conjoncture portée conjointement avec AREA Normandie sur la situation des filières alimentaires et non alimentaires normandes, ces pistes de relance pourront être approfondies et concrétisées sur les mois à venir avec AREA Normandie et l'ensemble des filières agro, et l'appui de l'Etat et la Région.

Agriculture et Agroalimentaire : un secteur diversement touché

Avant toute chose, il faut poser que le secteur agricole et agroalimentaire dans sa globalité, considéré comme apportant un service essentiel dans la période de confinement, est globalement moins impacté que d'autres secteurs de l'économie.

Cependant certaines filières agricoles et agroalimentaires ont été très impactées :

- soit par la fermeture de leur activité (horticulture et pépiniéristes, activité équine, accueil à la ferme, teillage de lin...),
- soit par la fermeture de certains débouchés (restauration, export, marchés, rayon traditionnel en grande surface, touristes et vacanciers pour les produits cidricoles notamment) qui a lourdement désorganisé les filières et plus particulièrement celles qui sont en pic d'activité (filiale lait),
- soit par la réorientation de la demande des populations confinées (moins de transports : biocarburants, baisse des produits festifs ou d'exception comme les escargots, certains fromages aop comme le Neufchâtel en Normandie, le foie gras, produits cidricoles...)

De nombreuses problématiques posées

Cas des denrées périssables

Pour les denrées périssables, il y a différents cas de figure :

- déjà produites et détruites : perte sèche
- déjà produites et orientation vers un autre circuit souvent à moindre rentabilité
- réorientation de la matière première quand c'est possible (ou sa destruction dans certains cas)

Cas des denrées non périssables

Les produits qui se conservent (produits cidricoles, beurre et poudre en filière lait par exemple) génèrent des stocks qu'il va falloir écouler. Les volumes non vendus en période de confinement seront-ils rattrapés après ? Sans doute un léger rattrapage, mais un soutien de type **promotion, sensibilisation des consommateurs à acheter ces produits**, qui a fait ses preuves (cf agneau Pâques, Fromages AOP...) serait un plus.

Cas des services non vendus

Il s'agit des nuitées à la ferme qui ont été perdues, les promenades à cheval qui n'ont pas eu lieu, des classes découvertes annulées... Pour cette catégorie aussi, on peut imaginer un petit rebond à la reprise mais d'une ampleur largement inférieure aux pertes. Par contre, on peut imaginer que la Normandie a une **très belle carte à jouer cet été pour les vacanciers** qui ne souhaitent pas partir loin en vacances et éviter la foule des côtes méditerranéennes et atlantiques.

Cas de l'export

Les relations à l'export dans les prochains mois vont dépendre de l'ampleur des changements de comportement des consommateurs à l'étranger en sortie de confinement et dans la durée. Si la recherche de souveraineté alimentaire devient la règle, nos volumes exportés pourraient en pâtir... Seraient-ils compensés par la réduction des importations ? On peut en douter quand on regarde la balance commerciale française pour le secteur agricole et agroalimentaire. Que ferions-nous des 7.5 millions de tonnes de blé exportés à Rouen, de notre débouché en lin, de la production laitière pour ne citer que ceux-ci ?

Une part non négligeable de nos exportations est destinée aux pays pétroliers dont les ressources sont en forte baisse. L'Algérie, partenaire important en céréales chargées à Rouen, pourrait se trouver dans cette situation. On peut aussi citer le cas de la petite filière poules de réforme à destination de l'Afrique qui est stoppée par manque de liquidité dans ces pays.

Il va donc nous falloir être extrêmement vigilant sur cette question.

La question européenne sera centrale : la souveraineté alimentaire se raisonnera-t-elle à 27 ou individuellement pour chaque Etat membre, voire régions ?

On peut imaginer que les produits à forte valeur ajoutée qui ont un caractère stratégique secondaire, seront moins touchés (fromages AOP, calvados par exemple)

Pour les autres produits, le cas de la Russie avec ses conséquences suite à l'embargo pourrait faire école : la fermeture de ses frontières à de nombreux produits alimentaires a permis de renforcer la production intérieure, même si l'objectif initial était plus politique que stratégique.

Quel plan de relance en Normandie ?

Afin de répondre aux problématiques développées plus haut, voici quelques pistes d'action.

1 – Promouvoir fortement **la destination Normandie pour l'été 2020** en insistant sur la diversité des activités et leur répartition sur le territoire « La Normandie : votre destination rêvée post-confinement »

2 – Lancer de **grandes opérations de promotion des produits normands** en Normandie en ciblant plus particulièrement ceux qui doivent être déstockés ou dont la consommation les achats s'est réduite en confinement : fromages AOP, produits cidricoles, produits festifs (escargots, foie gras...), pomme de terre ?

3 – Activer le réseau des ambassadeurs normands dans le monde et les questionner sur ce qu'ils observent comme transformation des habitudes de consommation là où ils résident. En tirer une analyse et travailler sur une **nouvelle stratégie export post-covid**

4 – **Actions sectorielles sur les filières les plus touchées** : travailler avec les représentants de ces filières pour mettre sur pied un plan de sauvegarde régional bien articulé avec les stratégies nationales qui seront sans doute mise en œuvre, en activant les leviers suivants :

- Levier de la commande publique : privilégier les fournisseurs locaux dans les cantines scolaires, les horticulteurs et pépiniéristes locaux dans les appels d'offre.
- Levier d'aides financières (indemnisation des pertes, financement de la campagne suivante, trésorerie, etc...)
- Levier d'actions de promotions spécifiques

- Aides à l'investissement

Pour les secteurs concernés, distinguons

- Les secteurs en danger : Horticulture-pépiniéristes,
- Les secteurs en difficultés : élevage Equin, accueil à la ferme, production cidricole, lin, pomme de terre...

5 – Renforcer la dynamique des circuits courts : Cette crise a fortement accéléré ce mode de commercialisation. Le plan de relance pourrait booster le dispositif par :

- Des aides à l'investissement (matériel et immatériel) points de vente, distributeurs de produits, commandes en ligne, paiement dématérialisé
- Des aides au conseil et à la promotion individuelle et collective
- Développer des plateformes de mise en relation type Rollon en passant de la simple mise en relation à toute la chaîne commerciale :
 - Développer des outils de recherche d'un produit, d'une compétence, d'un type de vente,
 - Mettre en place la possibilité de vendre en ligne : « market place »
 - Assurer des services logistiques en complément
 - ...

6 – Amplifier le mouvement de relocalisation des circuits semi-longs : S'appuyer sur les nouveaux partenariats créés dans l'urgence de la crise entre Producteurs/Transformateurs/Distributeurs pour accroître les flux semi longs par :

- Des aides à l'investissement priorisées dans les IAA qui transforment la production agricole normande pour le marché régional voire national.
- Tripler les moyens mis en œuvre actuellement sur le sourcing local des IAA normandes : accroître l'adéquation de l'offre à la demande
- Doubler les moyens mis en œuvre pour la promotion des produits normands de ces circuits semi-longs (Cf marque Saveurs de Normandie)
- Accroître encore la visibilité de l'offre agroalimentaire normande vis-à-vis des collectivités.

7 – Diversifier l'assolement et renforcer la production de protéines végétales et de biomasse : La baisse annoncée de la sole de lin et de betterave en 2021 renforce la nécessité de proposer des nouveaux débouchés aux cultivateurs normands. Et ce même si la hausse actuelle du prix du blé (durabilité ?) peut limiter les vellétés des agriculteurs à se lancer dans des cultures moins lucratives.

- Faciliter les travaux des acteurs normands sur les débouchés de production végétale : plan protéine régional sur alimentation humaine comme sur alimentation animale, afin de travailler à une meilleure autonomie, cultures énergétiques (biomasse agricole) en Normandie quelles perspectives ?, mais la baisse actuelle des prix de l'énergie fossile met le seuil de rentabilité assez haut.
- Etudier un scénario de crise lié à la fermeture des frontières européennes sur le tourteau de soja (pb sanitaire par ex) : quelles conséquences ? sur quelles filières ? comment s'en prémunir ?

8 – Evaluer l'intérêt à partir des PME et groupes coopératifs présents de la création d'un pôle agro-industriel sur la production d'agroéquipements de haute technologie en Normandie. Avec une densité agricole et agroindustrielle importante, la région est un terrain favorable à une telle démarche, l'agroéquipement de haute technologie étant un secteur prometteur en France et pour l'exportation. De plus, il serait aussi opportun de faire une analyse approfondie de filières fragilisées par la crise pour apprécier les conditions d'un réinvestissement industriel régional ou français sur des maillons manquants de la filière (ex pour la filière lin avec les filatures chinoises) et d'en améliorer simultanément l'empreinte carbone.

9 - Se préparer à de nouvelles crises : En Normandie, se sont développés des secteurs à risque majeur tels le nucléaire et l'industrie chimique. Ils ont certes investi lourdement sur la maîtrise de ces risques, mais des incidents (CF Lubrizol) peuvent aussi générer des conséquences majeures sur nos secteurs de production. Sommes-nous prêts face à de nouvelles crises, qu'elles soient inhérentes à des aléas climatiques, des risques pandémiques ou des accidents industriels sur notre territoire ? Ne devrions-nous pas développer pour nos secteurs une nouvelle culture collective de la gestion des risques, en travaillant sur des stress-tests de l'économie agricole normande et mieux identifier nos points de vulnérabilité?

